

ABONNEMENT.
Saumur :
 En an. 30 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10
Poste :
 En an. 35 fr.
 Six mois 21
 Trois mois 12

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

19 Avril 1884.

Chronique générale.

L'opportunisme républicain a des traits ingénieux. On connaît l'histoire de ce rédacteur du *Sampiero*, journal radical de la Corse, à moitié assommé par les amis de la préfecture, puis mis au violon, traduit en police correctionnelle et finalement condamné pour avoir été battu par les magistrats des nouvelles couches.

Le prévenu, blessé, amené à l'audience pour s'y entendre condamner, peut à peine répondre. « Il joue la comédie ! » s'écrie l'avocat général, un sieur Bissaud.

Le lendemain, le condamné meurt.

La chose fait du bruit. Sans distinction d'opinion, à l'exception de quelques reptiles renforcés, la presse proteste et contre les agissements des amis trop zélés de la préfecture et contre les scandaleuses apostrophes du sieur Bissaud. Sous la pression de l'opinion, M. Martin-Feuillée et M. Watdeck-Roussau se décident à prescrire une enquête... Seulement on en confie la direction à ceux précisément qui auraient pu et dû être soumis à l'enquête, si bien que quelques jours après les enquêteurs arrivent triomphants avec un procès-verbal constatant que le sieur Saint-Elme, tout exprès pour ennuyer la préfecture et la magistrature, a eu la malignité de succomber aux suites d'une granuloase aiguë généralisée, sans liaison aucune avec des services antérieurs.

Et voilà l'histoire enterrée, le préfet de la Corse et l'avocat général Bissaud consolidés sur leurs sièges. Ce n'est pas plus malin que cela une enquête républicaine.

Que n'a-t-on jadis chargé ce pauvre Troppmann de rechercher les causes de la mort de la famille Kinck ! Il eût trouvé des granuloases à foison. C'est égal, c'est une singulière liberté qu'a la presse sous le mi-

nistère Ferry, et les triques des argousins de préfecture opportuniste font regretter les ciseaux de la pauvre Anastasie.

M. le président du conseil a dit dans son discours de Périgueux que la période militaire était close au Tonkin. Or il résulte des dépêches publiées par l'Agence Havas, qui n'est point suspecte, que des conditions vont être imposées à la Chine. L'on prend soin d'ajouter que l'enthousiasme des troupes de débarquement est très-grand et qu'on a grand-peine à empêcher nos soldats de crier : A Pékin ! D'où il résulte clair comme le jour que si la Chine n'accepte pas nos conditions, on marchera sur Pékin. M. J. Ferry, après avoir dit que la période militaire était close au Tonkin, aurait pu ajouter qu'elle allait s'ouvrir en Chine. Mais on ne pense pas à tout.

L'APOTROSE DE PÉRIGUEUX.

Le discours de M. Jules Ferry est un des boniments les plus audacieusement personnels qu'on ait jamais entendus. Le président du conseil s'est couronné de roses lui-même. Il est venu ! Il a fait le jour ! Il a rétabli l'ordre ! Il a sauvé la patrie.

Conclusion : il faut que le ministère Ferry soit inamovible. Où la France trouverait-elle un gouvernement plus parfait ?

Quant au programme, il est simple : M. Ferry ne veut gouverner qu'avec ses amis à lui ; et il permet aux autres de venir l'applaudir. C'est ce qu'il appelle la porte ouverte.

La révision « que l'opinion ne demande pas », dit-il, il la donnera tout de même.

Persuadé qu'il a conquis les électeurs des campagnes, il s'écrie :

« La République sera la République des paysans, ou elle ne sera pas ! »

M. Ferry, méfiez-vous des paysans !

Ils écoutent les beaux parleurs, mais ils les pèsent à leur juste valeur.

Si vous croyez les avoir pipés avec vos sornettes opportunistes, vous vous trompez.

Ils ont été indulgents parce qu'ils vous avaient fait boire du vin de Bergerac.

Mais si vous étiez gris, ils ne l'étaient pas.

La France, commentant le discours de Périgueux, trouve étrange que M. Jules Ferry ose porter à l'actif de sa politique la loi municipale, la loi sur les syndicats et la loi sur la réorganisation judiciaire.

Passant en revue l'œuvre du ministère, la France ajoute :

« L'œuvre particulière du cabinet, M. le président du conseil l'a passée sous silence, et pour cause. Il n'a pas lieu de s'en féliciter.

« Ce sont ces lois mal conçues, mal étudiées et mal défendues qui n'ont pu résister au choc de la discussion et qui attendent l'épreuve décisive d'une seconde lecture qu'on retarde par crainte d'un échec.

« C'est la loi sur les récidivistes qu'on éloigne systématiquement de l'ordre du jour, loi que condamnent les règles du droit pénal, les principes de notre civilisation et les difficultés de la pratique.

« C'est la loi sur les cris séditieux, le plus lamentable avortement qui se soit vu depuis longues années, d'où le gouvernement est sorti déconsidéré, et la Chambre ridicule.

« C'est la loi sur le rattachement des services de la préfecture de police qui a failli compromettre la sûreté publique, et que personne n'ose plus défendre.

« C'est l'ajournement des dispositions essentielles de la loi sur les institutions, qui laisse inachevée la réforme scolaire, et aggrave la situation des maîtres laïques.

« Voilà les résultats de la politique ministérielle. Ceux-là lui appartiennent en propre, et nous ne pensons pas qu'elle puisse en tirer avantage.

« En réalité, les progrès accomplis ont été réalisés en dehors du gouvernement et parfois contre lui.

« Les réformes ajournées ou avortées, voilà son lot.

« M. le président du conseil a vraiment mauvaise grâce à se vanter des uns et à se taire sur les autres.

« Ce n'est plus seulement la politique de l'infatuation, c'est la politique du geai paré des plumes du paon. »

Le *National*, disposé à admirer le discours de Périgueux, ne peut cependant s'empêcher de trouver que le président du conseil va trop loin en annonçant qu'il a conduit à terme les expéditions de Tunisie et du Tonkin :

« M. Jules Ferry ne s'abuse-t-il pas et ne prend-il pas ses désirs pour des réalités, lorsqu'il croit que la prise de Hong-Hoa marque la fin des difficultés ? Si la chute de cette place met un terme aux grandes opérations militaires, cela ne veut pas dire que la campagne soit entièrement terminée. »

Ce n'est pas seulement le texte de l'allocation de M^r l'évêque de Cahors que l'Agence Havas a modifié. Les paroles adressées à M. Jules Ferry par M^r Dabert, évêque de Périgueux, n'ont pas été mieux respectées.

Voici, d'après le *Courrier de la Dordogne*, le texte exact des paroles de M^r Dabert et la réponse de M. Jules Ferry :

« Monsieur le président du conseil,

« Messieurs les ministres,

« L'évêque diocésain et ses vicaires généraux, MM. les membres du chapitre de la cathédrale et les curés de la ville, ont l'honneur de vous offrir leurs hommages respectueux.

« Je suis heureux, monsieur le président et messieurs les membres du gouvernement, d'affirmer hautement devant vous le patriotisme de l'évêque et du clergé de Périgueux, leur dévouement absolu à notre noble et grand pays. »

M. Jules Ferry a répliqué :

« Je suis touché des sentiments que vous me témoignez au nom du clergé. Vous savez que le gouvernement n'a rien plus à cœur

18 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XIII. — MONSIEUR ET MADAME.

M. et Mme Balthazar, en costume tout flambant neuf, faisaient leurs visites de noces.

Il était gigantesquement superbe avec sa redingote noire, son gilet blanc, son chapeau brillant. Le bonheur, encore plus que la force, s'épanouissait en lui.

Elle, gracieuse et fraîche comme sa toilette de nouvelle mariée... glorieuse et confuse à la fois de s'appuyer au bras d'un pareil maître, ou plutôt d'un pareil esclave !... très-simple, mais naturellement distinguée... encore un peu grisette, déjà presque dame sous son bonnet à rubans... Était-ce un bonnet ?... N'était-ce pas un chapeau ? Ce dont je puis répondre, c'est que notre Rosette eût porté l'un comme l'autre à ravir et qu'elle était adorablement jolie.

Ils descendaient du chemin de fer. En arrivant à l'entrée de l'usine, ils avaient assisté sans le vouloir aux dernières péripéties de la lutte décrite dans le

chapitre précédent. Balthazar, que Resette n'avait pas retenu, s'était élancé au-devant du coup qui menaçait Armand. Arrêter Brochard, le contraindre à lâcher son couteau, le rejeter tout sanglant entre les bras de quelques fidèles, ce fut pour notre athlétique compagnon l'affaire d'un instant.

— Emmenez-le donc !... leur dit-il, et qu'on ne le revole plus... Il a son compte...

Puis, se dirigeant vers l'ancien et généreux camarade auquel il devait toutes ses prospérités :

— Faites excuse, monsieur Armand ! lui avait-il dit, vous n'aviez pas besoin d'aide, on l'a vu de reste... Mais qui vous menace me frappe, et j'étais si content de survenir juste à point pour vous épargner l'ennui d'en finir... Cré non ! si j'avais la chance que ce fût un vrai danger !

Déjà la main du gentilhomme serrait cordialement celle du plébéien.

— Mon brave Balthazar ! je suis heureux de te revoir... et ta femme aussi... Tu permets, n'est-ce pas, qu'un ami l'embrasse ?...

Et deux francs baisers, avant même que monsieur n'eût répondu, effleurèrent les joues rougissantes de madame.

Trévelec avait oublié que cette rencontre avait des témoins. Un murmure de voix le lui rappela.

— Pardon ! fit-il, tout n'est pas encore terminé.

Puis, se tournant vers le groupe, de plus en plus amoindri, des perturbateurs :

— Voyons ! leur demanda-t-il, lesquels d'entre vous exigent que la caisse s'ouvre pour eux ce soir ? Vous savez, il suffira qu'on se présente...

Personne ne se présenta. Quelques-uns même répondirent : « A lundi ! à lundi ! » Les autres, tous ensemble, s'écrièrent comme pour attester la réconciliation et l'accord :

— Vive M. Armand ! Vive le nouveau directeur !

— Eh ! eh ! fit Raoul, tu ne la cherchais pas, mais c'est la popularité qui commence !

Quelques minutes plus tard, la grille se refermait sur les derniers flots apaisés de l'émeute.

— Nous n'avons pu venir plus tôt, s'expliqua Rosette, car vous étiez d'abord en voyage ; et mon mari, depuis trois semaines, n'a pas eu un franc jour de liberté... Toujours des trains supplémentaires !... des trains de plaisir.

— De plaisir ! se récria-t-il ; mes seuls trains de plaisir sont ceux-là, madame, où je ne conduis que vous...

— Très-galant ! fit Trévelec. Et ce soir, vous êtes libre ?

— Jusqu'à demain midi.

— Bravo ! nous allons dîner ici tous les trois !

— Tous les quatre ! dit Brassac. On peut craindre un retour offensif... je ne te quitte pas...

— J'ai Balthazar !... interrompit Armand. Va rassurer ton oncle et la cousine... Ils étaient inquiets... Nous leur avons promis des nouvelles...

Raoul, se rendant à cette raison, partit pour Paris.

Cependant la *Fournaise* et ses vastes dépendances étaient admirées de loin par les jeunes époux. « Un beau site », disait madame, en désignant du bout de son ombrelle les alentours. Monsieur regardait moins loin :

— Vois ! mais vois donc tous ces bâtiments ! ça donne envie de les examiner en détail !...

— Rien de plus facile !... répondit le directeur, nous y restons à peu près seuls, et tandis qu'on prépare le repas... Vous savez, ce ne sera pas un festin de Balthazar... Ménage de garçon !... Permettez que je donne un ordre à celle qui en a le soin...

Et comme on passait devant le perron, il appela : — Catherine ! Ohé !... Catherine ?...

M^{me} Mariol aussitôt se montra. C'était elle qu'il avait choisie... un moyen, en attendant mieux, de soulager sa misère. Et déjà, dans la tenue, comme sur le visage de la jeune mère, on n'en voyait plus la trace. Ses nouvelles fonctions ne lui faisaient négliger ni ses enfants, ni son mari. Celui-là, on le voyait si peu à la maison !... Ceux-là, la salle d'asile les gardait pendant les courts instants consacrés au service de leur bienfaiteur. Une heure le matin, une heure le soir, c'était assez. Il se levait à l'aube, descendait vivement au bureau, dans les ateliers, mangeait à la hâte sur un bout

que de défendre les intérêts du clergé; j'espère qu'il saura se tenir à l'écart de nos luttes politiques, ainsi que le lui a prescrit la plus haute autorité qui soit en ce monde.»

Nous sommes heureux de constater l'hommage rendu par M. Jules Ferry, chef d'un gouvernement athée, à l'autorité du Souverain-Pontife; mais quel singulier langage pour un libre-penseur! Il y a des gens qui prétendent que M. Ferry n'est qu'un comédien de première force; ces gens-là ont peut-être raison.

Ainsi M. Jules Ferry a pu dire à un évêque: « Vous savez que le gouvernement n'a rien plus à cœur que de défendre les intérêts du clergé! » C'est d'une belle impudence, et il n'y a rien autre chose à dire de toute sa harangue.

Quant aux paroles de M^r Dabert, on remarquera l'art avec lequel l'Agence Havas les avait résumées en les donnant comme une profession de dévouement au gouvernement. M^r l'évêque de Périgueux, en termes fort dignes, a dignement affirmé le patriotisme du clergé et son dévouement absolu « à notre noble et grand pays. »

Ce n'est pas du tout la même chose!

Plus de conseils de cabinet, plus de conseils de ministres. Tout n'en ira ni mieux ni plus mal pour cela. La gent ministérielle n'a fait que toucher barre à Paris au retour des triomphes (?) Cadurciens et Périgourdins et a filé à tire d'ailes, comme un vol de canards; M. Jules Grévy s'appretait à la suivre. Mais le voyage est retardé.

M. Grévy avait eu d'abord l'intention de partir ce soir pour Mont-sous-Vaudrey; mais en présence du refroidissement soudain de la température, il a renoncé à ce projet.

M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, est parti hier matin pour Nantes, d'où il a dû se rendre à Rennes.

M. Martin-Feuillée, garde des sceaux, assistera demain dimanche au concours régional de Janzé (Ille-et-Vilaine).

M. Méline, ministre de l'agriculture, est arrivé mercredi à Nancy.

Est-ce un des résultats du voyage de Cahors? et de l'attitude prêtée au clergé? L'Événement dit que par lettre en date du 4 avril courant, le ministre de la justice et des cultes a engagé les préfets connus par leur hostilité contre le clergé à se montrer plus tolérants à l'avenir.

Le préfet d'Indre-et-Loire, qui avait demandé contre deux curés de son département, entre autres celui de Francueil, l'autorisation de suspendre leurs traitements, aurait vu sa demande refusée par le garde des sceaux.

Notre ambassadeur à Londres, M. Waddington, a été chargé de remettre au Foreign-Office une note du gouvernement français répondant aux observations présentées par l'Angleterre au sujet de l'envoi des récidivistes à la Nouvelle-Calédonie.

On assure que la note de M. Jules Ferry équivaut à une fin de non recevoir absolue.

NOUVELLE FAILLITE.

On se rappelle que, sur la foi des promesses faites par M. Jules Ferry, un grand nombre de municipalités se sont décidées à bâtir des écoles primaires, des groupes scolaires, des écoles supérieures ou professionnelles; ont traité avec des entrepreneurs et commencé les travaux, comptant que la fameuse caisse s'ouvrirait lorsque viendrait le moment de régler et de solder les mémoires.

Mais, à l'échéance, la caisse des écoles s'est trouvée vide, et les communes restent en présence de dépenses accomplies, qu'elles sont obligées d'acquitter, sans avoir de ressources budgétaires pour y faire face. Les municipalités républicaines, que cet état de choses embarrasse, surtout au moment où les électeurs vont avoir à se prononcer sur leur gestion, ont fait démarches sur démarches auprès du gouvernement pour qu'il y fût remédié.

Mais les trente millions que celui-ci s'est fait allouer pour venir à leur aide, bien qu'ils constituent une anticipation, les allocations de 1884 et 1885 ayant été mangées à l'avance, sont encore loin de répondre aux engagements.

C'est ainsi que les communes du département de l'Aisne devaient recevoir 4 millions 437,000 fr., ne toucheront que 368,000 fr.; le département de l'Ain n'aura que 414,000 francs à valoir sur 4,768,523 qui devaient lui revenir; l'Ardeche, qui aurait droit à 2,738,390 francs, n'en touchera que 313 mille; l'Isère obtient 296,000 francs sur 2,631,534 francs. C'est une faillite de plus dans le régime des faillites qu'on appelle le gouvernement républicain.

LA DYNAMITE.

Le *Matin* assure qu'il est démontré aujourd'hui que c'est de France que vient la dynamite employée dans les derniers attentats en Angleterre; le vendeur ne serait autre qu'un socialiste français, représentant d'une maison très-connue. Il habite Paris; son bureau est situé dans l'avenue de l'Opéra; c'est avec lui que le marché a été conclu, et on affirme qu'il savait l'usage qui devait être fait des matières explosives qui ont été transportées dans un hôtel de la rue Saint-Sauveur et de là expédiées en Angleterre par Le Havre.

Le *Matin* ajoute que Mezeroff, le professeur de dynamite, est attendu à Paris. Il fera des cours à ses anciens élèves et cherchera de nouveaux adeptes ayant des dispositions.

Il est probable qu'il sera surveillé dès son départ de New-York et que le gouvernement français prendra des mesures pour l'empêcher de faire des expériences pratiques.

Bien que la police de France et celle d'Angleterre aient entre les mains des renseignements importants, elles ne donnent aucune

information pour ne pas entraver l'action de la justice.

Les Sœurs de la Sagesse vont être renvoyées des prisons de Versailles, où elles ont fait tant de bien pendant cinquante ans. Cette nouvelle produit une légitime émotion. Une des surveillantes laïques qui les remplace n'est autre qu'une prisonnière de Clermont. Louise Michel et Gabrielle Fenayrou sont à Clermont; viendront-elles à leur tour, demande avec raison le *Courrier de Versailles*, surveiller et moraliser les détenues de nos prisons?

A l'occasion d'un enterrement civil, à Beaumont-de-Pertuis (Vaucluse), le maire, qui avait les clefs du clocher, fit sonner les cloches. Le curé voulut s'opposer à ce scandale. Sur l'ordre d'un maire des environs, les frères et amis commencèrent le siège du clocher, dont on fit sauter la porte avec une poutre servant de levier, et les cloches sonnèrent de plus belle pour l'enterrement civil. Plainte a été portée par le curé au parquet d'Apt.

AU TONKIN

Le ministre de la marine a reçu du général Millot le télégramme suivant, arrivé hier à Paris:

« Hanoi, 16 avril, soir.

» Après la prise de Hong-Hoa par nos troupes, le prince rebelle Hoang-Ke-Viem s'était enfui vers Dong-Van et le chef des Pavillons-Noirs vers Phu-Lam-Thien.

» Nos troupes les ont poursuivis sans leur laisser de répit.

» Les citadelles de Phu-Lam-Thien et de Dong-Van ont été prises et rasées, et l'ennemi est en complète déroute.

» Nous allons poursuivre nos opérations sur la rive droite du Day, afin de nettoyer la partie sud du Tonkin et d'obtenir complète satisfaction des massacres qui ont eu lieu il y a trois mois.

» Nos pertes, depuis la marche sur Hong-Hoa, s'élèvent à cinq soldats européens et onze coolies annamites. Ces derniers se sont noyés au passage de la rivière.

Le bruit court que de nouveaux massacres de missionnaires auraient eu lieu dans le Laos. Ce pays, situé au nord de l'Annam et des provinces de Tonk-Hoa et de Ngé-Ham, a été parcouru dans tous ces derniers temps par des bandes, qui se vengeaient sur les chrétiens de leurs défaites au Tonkin.

Bien que cette nouvelle ne repose que sur les derniers télégrammes de source anglaise et ne doive être acceptée que sous les plus expresses réserves, elle est malheureusement trop vraisemblable et il est bien à craindre qu'elle ne soit avant peu confirmée.

Paris, 18 avril.
Il suffit de jeter un coup d'œil sur la cote pour voir combien les dispositions sont meilleures que précédemment. On achète au comptant, l'épargne estime que le moment est des plus favorables. Les rentes se tiennent aux cours suivants: 3 0/0, 76 95; — amortissable, 78.02; — 4 1/2 0/0, 108.15.

La haute Banque paraît vouloir bondir le marché des valeurs étrangères, nous y constatons une certaine tendance à la baisse.

La Banque de France est sans affaires, on inscrit le cours de 4,950.

La Banque de Paris se décide à gagner quelques points à 912.

Hausse à 1,315 sur le Crédit Foncier; nous avions assez averti nos lecteurs, tous ces jours, en leur disant que les cours pratiqués alors ne tarderaient pas à être dépassés.

Les dispositions ne sont pas moins favorables sur la Foncière de France qui oscille aux environs de 450. — Le Crédit Foncier d'Algérie reste à 505.

Le Crédit Général Français essaie un mouvement en avant à 201. Les porteurs de titres feront bien de profiter des cours actuels pour se défaire de cette valeur qui subira à bref délai le sort de la Banque Nationale, de la Société Nouvelle, aujourd'hui offertes pour rien.

On cote 425 sur l'Action des Immeubles de France. On dit que cette Société vient de se dégauger définitivement de sa participation des terrains du quartier Marbeuf, la Société aurait repassé sa situation au moyen d'un traité et d'une promesse de vente.

La hausse se poursuit sur le Suez. Restée hier à 2,045, l'action s'est élevée aujourd'hui à 2,080. La Part Civile, après avoir débuté à 1,315, a gagné le cours de 1,342.

L'Allumette se traîne à 310. M. Mouchicourt, l'administrateur délégué de cette Société, vient d'être nommé président du conseil d'administration des mines du Laurium.

Nos grandes Compagnies de chemins de fer, très-activement recherchées, sont en hausse. Le Nord à 1,717; le Midi à 1,190.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Avis aux électeurs.

LES FAILLITES.

Le garde des sceaux adressait, ces jours derniers, au Président de la République un rapport sur l'administration de la justice civile et commerciale en France et en Algérie pendant l'année 1882.

Il résulte de ce rapport que les faillites, qui avaient été de 6,895 en 1881, se sont élevées, l'année suivante, à 7,061. Si, d'autre part, nous examinons les résultats de la période quinquennale 1878-1882, nous trouvons dans le nombre des faillites une augmentation qui n'est pas moindre de 4,720.

Que l'on s'avise donc de nier, après ces constatations, l'état de décadence commerciale tout à fait exceptionnel dont la France est redevable à la République.

GOVERNEMENT A BON MARCHÉ.

On sait que, depuis quelques années, les dépenses publiques se sont accrues de 700 millions, déduction faite de celles dont la guerre, l'invasion et la Commune ont imposé la charge au pays. La *Patrie* vient de

de table, afin de se remettre plus vite au travail.

La physionomie intéressante et douce de Catherine fut tout de suite sympathique à Rosette... Elle le dit, mais en ajoutant:

— Ses yeux semblent avoir pleuré! Pourquoi cet air de tristesse?

— Elle vous contera son histoire, répondit Armand; nous vous laissons ensemble pendant cette exploration qui ne vous amuserait guère... Ordonnez! commandez!... faites comme chez vous... Carte blanche!

— Soit!... conclut Rosette, et, s'il le faut, j'aiderai Catherine... A votre retour, messieurs, le couvert sera mis... Ah! mais... je suis une bonne petite ménagère... Demandez plutôt à mon mari?

Celui-ci, tout en s'éloignant, murmura:

— Hein! pas vrai, qu'elle est gentille?

— Parfaite! lui fut-il répondu; je constate, avec plaisir, que la lune de miel se prolonge, et que vous êtes enchantés l'un de l'autre...

— Moi, oui! Mais elle?...

— Elle paraît toute fière de toi, ingrat!

— Parce qu'elle est bonne comme du bon pain!... Mais je ne m'aveugle pas au point d'ignorer ce qui la chiffonne...

— Quoi donc?

— Mon état, d'abord... On a beau se débarbouiller en descendant du tender... et Dieu sait si j'en use du savon! voire même de la poudre de

riz!... Ouiche!... c'est toujours de la poudre de charbon qui vous reste aux pattes et sur le museau!... Si vous croyez que c'est flatteur pour un minois comme le sien, pour des menottes comme les siennes!... Venus et Vulcaïn, quoi!... Elle toute rose, et moi tout noir!...

— Vulcaïn!... se récriait Trévelec, mais tu ne boites pas, toi, Balthazar... et tu es jeune... et tu es beau... Dis plutôt Hercule!

— Un non plus qui n'a pas été très-favorisé dans ses amours, tout demi-dieu qu'il était!... répliqua l'époux de Rosette.

Et s'interrompant pour rendre hommage aux machines, aux ateliers dont son guide lui faisait, tout en causant, les honneurs, il reprit sur le mode admiratif:

— Quel outillage!... quelle installation!... Comme c'est aménagé, bien tenu, propre!... Et cette grande salle, qu'on dirait un bazar... qu'est-ce que c'est?...

Armand lui expliqua le système des magasins généraux.

— A la bonne heure! fit Balthazar, et voilà des patrons qui se soucient du bien-être de leurs ouvriers!... Ils ne sont pas à plaindre, les vôtres!... Ils peuvent mettre de l'argent de côté pour les marmots venus et à venir... Ils ne s'éloignent pas de leur femme comme nous autres mécaniciens des chemins de fer... Toujours en route!... A

droite, à gauche, même la nuit!... Ah!... si vous saviez...

— Mais je sais, mon ami!... Est-ce que pendant toute une année, il n'y a pas plus de deux mois encore, est-ce que je ne conduisais pas le train?

— Oui, mais vous étiez garçon... vous n'étiez pas jaloux...

— Jaloux!... Tu serais encore jaloux, Balthazar?

— Que voulez-vous!... répondit-il, on ne se refait pas le tempérament!... J'ai tort, oui, grondez-moi... C'est l'honneur, c'est la vertu même que ma petite femme... mais trop souvent j'enrage de la laisser seule et s'ennuyant de me savoir si loin!

On arrivait en vue des terrains destinés aux maisonnettes ouvrières. Dès que notre mécanicien fut au courant de ce dont il s'agissait:

— De plus en plus fort!... s'écria-t-il, une demeure à soi!... bien à soi!... Propriétaire!... Ah! ce serait déjà fait pour moi si j'avais tant seulement une résidence fixe... Et même qu'on la solderait d'avance avec les dix mille francs que vous m'avez abandonnés, vous savez bien, ceux du baron...

— Qui ne t'en garde pas moins ta part dans sa reconnaissance!... ajouta Trévelec. Dix mille francs!... mais c'est plus qu'il n'en faudrait pour un double ou quadruple lopin, pour un logis à ta taille, plus confortable et tel que j'en projette à

l'usage de nos principaux employés... le contre-maître, par exemple... Au fait!... la place est vacante...

A cette insinuation, car la physionomie souriante d'Armand l'attestait de reste, Balthazar ne répondit que par un gros soupir. Il demeura songeur, tandis que, tout en parlant d'autres choses, on reprenait le chemin du pavillon.

Rosette les attendait, un tablier blanc devant elle et les mains blanches encore de farine.

— Nous vous avons fait des crêpes! dit-elle gaiement. A table!... tout est prêt!... Va retrouver les enfants, Catherine... Elle m'a dit ce que vous comptez faire pour elle, monsieur Armand... Ah!... c'est bien!... Dieu vous la rendra!... Qui donne aux pauvres lui prête... Il paye ses dettes, allez!... Gageons qu'il vous réserve quelque bonne petite femme, digne d'être votre récompense!

— Oh! nous n'en sommes pas là!... répondit-il en prenant place entre ses deux hôtes.

(A suivre.) CHARLES DESLYS.

Esprit de conciliation:

Bébé. — Papa, j'ai envie de cracher sur le gigot.

— Voyons, mon ami, sois raisonnable!

Bébé, trépanant. — Je veux cracher sur le gigot, na!

— Crache sur le macche!

Etude de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

Séparation de Corps

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 5 avril 1884, enregistré.

Aux requête, poursuite et diligence de M. Auguste Boiteux, cavalier de manège, demeurant à Saumur, Admis au bénéfice de l'assistance judiciaire, suivant décision du bureau établi près le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du 4 juillet 1883.

Demandeur, ayant M. LE RAY pour avoué; Contre: M^{me} Augustine Grignon, son épouse, ladite dame demeurant autrefois à Saumur, actuellement sans domicile ni résidence connus en France.

Défenderesse défaillante faute d'avoir constitué avoué;

Il appert que ledit sieur Auguste Boiteux a été déclaré séparé de corps et de biens d'avec la dame Augustine Grignon, son épouse.

Pour extrait, rédigé par moi avoué soussigné et du sieur Auguste Boiteux.

Saumur, le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quatre.

V. LE RAY.

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M. MÉHOUS.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE
Le dimanche 27 avril, à 1 heure

En l'étude dudit M. PINAULT, notaire :

1° Treize ares 75 centiares de terre, sis commune de Saint-Lambert-des-Lévées, lieu dit le Mortier, joignant MM. Corbiveau et Golsard;

2° Onze ares environ de pré, avec des arbres, situés même commune, près l'auberge de la Maison-Neuve, joignant M. Brard-Bauné et autres.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M. PINAULT, notaire.

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M. MÉHOUS.

A VENDRE

Par adjudication amiable

Le dimanche 27 avril, à midi et demi

En l'étude dudit M. PINAULT,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Croix-Verte,

Avec 2 JARDINS, tenant à ladite rue, à l'ancien lit de la Loire et à une ruelle.

Cette maison appartient à M. et M^{me} Gasnault-Peltier.

S'adresser audit M. PINAULT, notaire. (294)

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE GRANDE MAISON

Sise à Varrains, sur la route, près l'Eglise,

Ayant appartenu à M. et M^{me} Salvador.

Facilités de paiement. — Jouissance de suite.

S'adresser audit M. PINAULT.

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON CAFÉ

ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE
UNE JOLIE PROPRIÉTÉ**

Sise au Vau-Langlais, près Saumur,

Avec maison de maître et bâtiments de ferme, d'une contenance de 10 hectares environ.

S'adresser à M. Edouard BONNAIN, au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), ou au notaire. (197)

Etude de M. HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE

D'UN BEAU MOBILIER

Pour cause de départ.

Le DIMANCHE 20 AVRIL 1884, à midi, dans une maison située à Montreuil-Bellay, rue de la Porcherie, il sera procédé, par le ministère de M. HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente aux enchères publiques d'un beau et riche mobilier garnissant cette maison.

On vendra :

Un meuble de salon, un magnifique piano en ébène presque neuf, sortant de chez Gaveau, à Paris, tables, chaises, fauteuils, guéridon, couettes, matelas, armoire à glace, plusieurs lits, tableaux, glaces, pendules, garnitures de cheminées, vaisselle, linge, draps;

Dictionnaire universel de Larousse, en 16 volumes;

Vins en bouteilles, de Bourgueil et autres crus. — Une voiture, bois de chauffage, bouteilles vides et divers autres objets, le tout en parfait état.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Rue Saint-Jean, n° 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon;

Au 2^e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin mené de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

OCCASION

A VENDRE un superbe Ameublement de salon, provenant d'un Château des environs et se composant de :

1 canapé, 4 fauteuils, 4 chaises, le tout en parfait état et garni en vieille tapisserie.

S'adresser, pour traiter et pour visiter ces meubles, chez M. BAILLOUX, tapissier, 12, rue de Lorraine, où ils sont en dépôt. (267)

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perdre de qualité.

Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

BOURSE

Opérations au comptant et à terme.

Echelles de primes sur primes sur rente française donnant de 20 à 30 0/0 annuellement. Comme couverture, on prend fonds et titres. Règlement mensuel. (Cinq ans d'existence.) Envoi méthode à toutes demandes affranchies. Pour opération et explications, s'adresser à M. LE NASTOUR, 23, place du Ralliement à Angers, ou 12, rue Saint-Lazare, à Saumur. (268)

A L'ABELLE

Modes et Mercerie

J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

ON DEMANDE un apprenti pour Mercerie et Rouennerie.

S'adresser à M. LEPAGE, rue de la Tonnelle. (149)

UNE COUTURIÈRE pour hommes se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations. S'adresser, 6, rue du Temple.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean prochaine, le mari comme cocher ou jardinier et la femme comme femme de chambre ou cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

UNE CUISINIÈRE, de retour de Paris, où elle a occupé les premiers emplois dans plusieurs grandes maisons, se met à la disposition des personnes qui auraient besoin d'elle pour repas, fêtes et réunions de famille.

S'adresser chez M^{me} VINCENT, 16, rue du Pressoir-St-Antoine, Saumur.

UN COMPTABLE, muni de bons certificats, demande un emploi dans une maison de commerce, ou une régie de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

MÉNAGE, cocher et cuisinière, demande place pour la Saint-Jean prochaine.

S'adresser à M. Louis PRANNE, à Montreuil-Bellay (Indre-et-Loire).

UNE DAME désire trouver un emploi dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 AVRIL 1884.

Valeurs au comptant	Coture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc.	Dernier cours.
3 %	76 80	76 80	Est	753 75	758 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518	518
3 % amortissable	77 80	77 95	Paris-Lyon-Méditerranée	1267 50	1270	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	509	Est	358 75	357 50
3 % (nouveau)	77 97	77 02	Midi	1188 75	1190	— 1865, 4 %	511	516	Midi	366	365
4 1/2 % (nouveau)	106	106	Nord	1715	1712 50	— 1869, 3 %	402 50	403	Nord	367 75	368 25
Obligations du Trésor	107 85	108 10	Orléans	1290	1292 50	— 1871, 8 %	392	392 35	Orléans	365 25	365 35
Banque de France	4940	4975	Ouest	805	800	— 1875, 4 %	511 50	510	Ouest	365	363 75
Société Générale	480	485	Compagnie parisienne du Gaz	1470	1480	— 1876, 4 %	510	510	Paris-Lyon-Méditerranée	370	372 50
Comptoir d'escompte	937 50	940	Canal de Suez	2050	2075	Bons de liquid. Ville de Paris	530	528	Paris-Bourbonnais	365	363 50
Crédit Lyonnais	572 50	583	C. gén. Transatlantique	495	495	Obligations communales 1879	443	444	Canal de Suez	563	563
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1295	1315				Obligat. foncières 1879 3 %	450	451			
Crédit mobilier	337 50	340				Obligat. foncières 1883 3 %	340	349 25			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'hiver)				Ligne de l'Etat (Service d'été modifié depuis le 7 avril 1884)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR											
Heure	Train	Service	Arrivée	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir	Arrivée						
3 heures 8 minutes	du matin	express-poste.		Saumur (départ)	6 05	7 45	9	1 15	3 50	7 50			Montreuil-Bellay (départ)	6 50	8 45	1 52	5 04	8 30	11 01
6	56	matin	(s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains	6 15	7 54	9 08	1 24	4 08	8			Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 06	8 45	9 58	5 20	8 46	
1	25	soir		Montreuil-Bellay	6 23	8 02	9 15	1 32	4 24	8 08			Saumur (arrivée)	7 14	8 53	10 06	5 28	8 54	11 33
2	32	express.																	
7	15	omnibus.																	
10	36	(s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
3 heures 36 minutes	du matin	direct-mixte.		Saumur (départ)	6 05	3 50	Thouars (départ)	5 40	7 45	Montreuil (départ)	7	1 55	8 35	Poitiers (départ)	5 50	12 50	6 10		
8	21	omnibus.		Montreuil-Bellay	6 53	4 56	Brion-sur-Thouet	5 58	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 33	Neuville	6 28	1 28	7 08		
9	37	express.		Lernay	7 02		Lernay	6 07		Arçay	8 34	3 4	9 49	Mirebeau	6 55	1 57	7 56		
12	48	soir	omnibus-mixte.	Brion-sur-Thouet	7 14	5 10	Montreuil-Bellay	6 50	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	10 48	Arçay	7 50	2 52	9 18		
4	44			Thouars (arrivée)	7 29	5 25	Saumur (arrivée)	7 26	9 06	Neuville	9 57	4 24	11 47	Loudun	8 42	3 30	10 17		
7	4	omnibus (s'arr. à Tours)								Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 54	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 31	10 56		
10	24	express-poste.																	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.